



ma communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus

juillet 2026

Notre dossier
Tous au jardin !
Office de tourisme
Le programme de l'été



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

BUSSIÈRE-GALANT CHÂLUS DOURNAZAC FLAVIGNAC JANAILHAC LAVIGNAC
LES CARS MEILHAC NEXON PAGEAS RILHAC-LASTOURS SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
SAINT-JEAN-LIGOURE SAINT-AURICE-LES-BROUSSES SAINT-PRIEST-LIGOURE



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes



Site de Nexon

6 bis place de la République 87800 Nexon

Site de Châlus

28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Éditeur : Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Directeur de la publication : Alain Brézaudy

Conception : Thierry Vareillaud, service communication.

Contributions : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office de tourisme, les membres de la commission communication, les Communes, nos partenaires et les services de la Communauté de communes.

Crédits photos : Office de tourisme - CIAS & Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et les communes - Adobe Stock photos. Impression - Fabrègue

SOMMAIRE

Le mot du Président	page 2
Le nouveau conseil communautaire	page 3
Jardin de l'An Mil : ça bourdonne d'idées	page 4
Service technique et espaces verts	page 6
Développement durable	page 8
Un service de proximité pour vous informer sur vos droits	page 9
Réseau de lecture	page 10
Développement local & économique	page 12
Centre intercommunal d'action sociale	page 15
Développement touristique	page 17
Visites, rencontres & découvertes	page 20
L'Essentiel des Conseils communautaires	page 28

Photo de couverture : Leila et Marion captivent leur public.



Chères Habitantes et Chers Habitants
de la communauté de communes
Pays de Nexon - Monts de Châlus,

Dans le prolongement des élections municipales du 15 mars dernier, les représentants des communes au sein du conseil communautaire se sont réunis le 21 avril à Rilhac-Lastours.

Alain Brézaudy,
Président de la Communauté
de communes

Lors de cette première
réunion, j'ai eu l'honneur

d'accéder au poste de président ; 8 vice-présidents ont été désignés ainsi que 6 autres conseillers communautaires pour ensemble former « le bureau communautaire ».

Je remercie particulièrement celles et ceux qui m'ont apporté leur soutien et j'agirai équitablement pour tous. Maire de Châlus depuis 2008, j'ai l'espoir qu'un engagement à la fois simple et exigeant se dessine au profit de nos 15 communes.

Ce projet consiste, avec la participation active des services communautaires et des élus, à apporter à chacune et chacun d'entre vous les réponses et les aides attendues dans nos différents domaines d'intervention : l'action sociale, l'urbanisme, le développement économique et touristique, la prévention et la gestion des déchets, la transition écologique et énergétique, le service public d'assainissement non collectif, l'habitat, le réseau de lecture publique, l'action culturelle et l'aide aux associations...

Nos collectivités qui composent cet établissement de coopération intercommunale ont chacune une identité propre à défendre et à conserver.

Les défis sont nombreux et les actions concertées doivent aboutir pour le bien-être et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Nous percevons actuellement les effets du réchauffement climatique qui bouleverse notre quotidien. Nous avons beaucoup à faire dans ce domaine et nous allons agir. L'économie est aussi une composante du développement rural.

Nous avons pris connaissance du départ envisagé, fin 2028, de la société LEGRAND installée en zone de Fontanille à Châlus depuis les années 1970 ; elle a fait vivre de nombreuses familles. Sa décision brutale de réorganiser géographiquement ses lignes de production nous plonge dans l'inquiétude vis-à-vis des salariés, des intérimaires et des activités sous-traitantes. Notre préoccupation concerne aussi la reconversion du site.

Je vous laisse découvrir ce nouveau magazine de l'été, fort de propositions et d'idées de sorties : bourdonnant à Rilhac-Lastours, innovant à Janailhac et à Saint-Priest-Ligoure...

À votre écoute et à votre service, je vous souhaite un bel été.

Alain Brézaudy



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LES 6 ANS À VENIR

À la suite aux élections municipales de mars 2026, 18 nouveaux conseillers communautaires ont été élus et 17 ont été reconduits.

Lors du premier conseil communautaire, Alain BRÉZAUDY a été élu Président de la Communauté de communes ainsi que les 8 vices-présidents suivants :

- Emmanuel DEXET, 1^{er} vice-président en charge des services aux personnes et aux politiques sociales
- Gérard CHAMINADE, 2^e vice-président en charge des finances et du cadre de vie
- Philippe DEVARISSIAS, 3^e vice-président en charge du développement local et du développement économique
- Georges DARGENTOLLE, 4^e vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme
- Jean-Christophe CARPE, 5^e vice-président en charge de l'environnement et de la transition écologique et énergétique
- Jacques BARRY, 6^e vice-président en charge des travaux, du patrimoine communautaire et des travaux en régie
- Bernard DELOMÉNIE, 7^e vice-président en charge du tourisme et du développement culturel
- Jean-Bernard DOGNON, 8^e vice-président en charge de la communication et du numérique

6 autres conseillers ont également été élus pour constituer le bureau communautaire composé de 15 membres, 1 par commune : Florence BELAIR, Guillaume CHAREIX, Éric FAURE, Didier MARCELLAUD, Sandrine LAMARGOT, Éric ROULAUD

- 1- Élodie CATOOR (3^e adjointe Châlus)
- 2- Bernadette LACOURARIE (*suppléante* 1^{re} adjointe Lavignac)
- 3- Catherine REBEIX (*suppléante* 2^e adjointe Rilhac-Lastours)
- 4- Valérie MASSY (1^{re} adjointe Nexon)
- 5- Yannick MOURNETAS (2^e adjoint Nexon)
- 6- Martine MAYOUSSE (1^{re} adjointe Châlus)
- 7- Nicolas LATOUR (Maire Nexon)
- 8- Karine BRUNEAU (Maire Meilhac)
- 9- Guillaume CHAREIX (1^{er} adjoint Meilhac)
- 10- Jacques BARRY (Maire Rilhac-Lastours)
- 11- Adrien DÉTRÉ (4^e adjoint Nexon)
- 12- Christine JEANJON (1^{re} adjointe Saint-Maurice-les -Brousses)
- 13- Ludovic GATARD (Maire Flavignac)
- 14- Sandrine LAMARGOT (2^e adjointe Flavignac)
- 15- Gérard CHAMINADE (Maire Lavignac)
- 16- Hervé BROUSSE (2^e adjoint Châlus)
- 17- Alain BRÉZAUDY (Maire Châlus)
- 18- Julien ÉVRARD (2^e adjoint Saint-Priest-Ligoure)
- 19- Georges DARGENTOLLE (Maire Saint-Maurice-les -Brousses)
- 20- Emmanuel DEXET (Maire Bussière-Galant)
- 21- Bernard DELOMÉNIE (Maire Saint-Priest-Ligoure)
- 22- Didier MARCELLAUD (Maire Saint-Jean-Ligoure)
- 23- Pauline BRUZAT (Maire Saint-Hilaire-les-Places)
- 24- Philippe DEVARISSIAS (Maire Janailhac)
- 25- Florence BELAIR (Maire Les Cars)
- 26- Anthony TESSIER (1^{er} adjoint Janailhac)
- 27- Jean-Christophe CARPE (Conseiller municipal Nexon)
- 28- Bernadette LACOTE (Maire Pageas)
- 29- Éric FAURE (3^e adjoint Pageas)
- 30- Jean-Bernard DOGNON (1^{er} adjoint Saint-Hilaire-les-Places)
- 31- Gaël DUFOURNEAU (1^{er} adjoint Les Cars)

Absents de la photo :

- Christian BONNAT (Maire Dournazac)
- Nicolas DE JESUS (1^{er} adjoint Saint-Jean-Ligoure)
- Éliane JACQUEMENT (2^e adjointe Bussière-Galant)
- Catherine LAPLAUD (3^e adjointe Nexon)
- Guillaume RICHIGNAC (1^{er} adjoint Bussière-Galant)
- Éric ROULAUD (1^{er} adjoint Dournazac)

JARDIN DE L'AN MIL : ÇA BOURDONNE D'IDÉES !



Les différents ateliers pour les enfants avec les nouveaux aménagements du jardin.

Depuis 2024, le jardin intercommunal de l'An Mil à Rilhac-Lastours fait partie des « Jardins Bourdonnants » accompagnés par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, pour favoriser l'accueil des insectes pollinisateurs.

Aidée par une paysagiste et les équipes du Parc, en concertation avec des habitants et associations locales, la Communauté de communes a imaginé un plan d'actions sur la durée : préservation des habitats, renforcement de la collection de plantes, information et sensibilisation des visiteurs, installation de bancs... Plusieurs actions sont en cours et se poursuivront dans les années à venir en complément de la préservation de la biodiversité, il s'agit de valoriser et embellir ce jardin intercommunal.

EN 2026, TOUS AU JARDIN !

Toujours en partenariat avec le PNR Périgord Limousin, la Communauté de communes mobilise ses services pour proposer plusieurs temps forts au rythme des saisons.

Réseau des médiathèques, pôle environnement, service communication, service technique, office de tourisme, centres de loisirs, ... tous participent à la mise en place d'animations au jardin tout au long de l'année, avec les interventions inspirantes de la Soupape Sauvage.

Lors de la première animation, le 16 avril, ça bourdonnait au jardin !

Tous les services de la Communauté de communes ont proposé une animation à grande échelle pour les enfants des centres de loisirs et les familles.

Ce ne sont pas moins de 75 personnes, enfants ou grands enfants, qui ont pu découvrir ou redécouvrir la biodiversité de notre beau territoire.

Gageons que les prochaines animations auront tout autant de succès et donnerons également au plus grand nombre l'envie de venir se balader et profiter de ce jardin



Déjà des visiteurs à l'ouverture guidés par Julie du pôle environnement.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Tout l'été l'office de tourisme proposera des visites et des jeux au jardin : suivez le programme sur les réseaux de l'office ou à la fin du magazine !

Le dimanche 26 juillet, à l'occasion de la Sainte Marguerite, nouvelle journée au jardin ! Au programme : découverte des insectes pollinisateurs, exposition des œuvres des enfants des centres de loisirs, animations fleurs des champs, bouquets, tressage, ...

A l'automne, le temps sera venu d'organiser un concours de soupe, à l'occasion d'un marché à Lastours, le **dimanche 18 octobre**. Au menu : le jury local, dégustera des différentes soupes et présentation de l'intérêt des insectes pollinisateurs pour la production végétale.



Sarah (office de tourisme) et Anthony (service technique est espaces verts).



SERVICE TECHNIQUE ET ESPACES VERTS : UNE ÉQUIPE POLYVALENTE !

L'équipe, c'est 4 permanents (David, Jacky, Anthony et Lionel) et un saisonnier (Guillaume) en renfort. Leur temps de travail est annualisé afin de permettre des horaires adaptés aux saisons.

**« Même si on a tous un peu notre spécialité,
il faut être touche à tout. »**

En effet, la Communauté de communes, c'est **un total de 8 ha d'espaces verts, 26 bâtiments**, des véhicules à entretenir et le transport du matériel prêté aux associations pour leurs manifestations. Autant dire qu'il faut souvent être par monts et par vaux !

LE JARDIN DE L'AN MIL : LA VITRINE D'UN SAVOIR FAIRE

Ce jardin intercommunal **labellisé jardin bourdonnant** par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin (PNRPL), bénéficie d'une attention particulière d'Anthony qui a une formation d'horticulteur. Les premiers aménagements issus du travail avec le PNRPL ont débuté cette année. Plus de 200 plants sont venus renforcer les plantations déjà présentes avec des espèces favorables aux insectes. Des petits travaux ont permis de créer des espaces adaptés à la nidification des insectes. Prochainement, l'installation de zones pour permettre de s'asseoir et la mise en place d'une signalétique viendront compléter les aménagements du jardin.

À noter la volonté de favoriser les **circuits courts en faisant un maximum appel aux fournisseurs et artisans locaux**. Dans le même esprit, les plans des plantations des espaces verts intercommunaux sont très majoritairement cultivés en interne dans une serre avec une place d'honneur donnée aux vivaces et aux plantes favorables aux pollinisateurs.



Jacky et Anthony prennent la pose et la pause !



Le jardin de l'An Mil : un lieu magique.



Une serre bien fournie.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ET LE FAUCHAGE TARDIF :

C'est une façon de gérer les espaces verts qui consiste à appliquer à chaque parcelle un traitement spécifique selon son utilisation et sa fonction. A quoi bon tondre un champ à l'écart de tous aussi souvent qu'un carré de pelouse devant un bâtiment.

Selon une approche qui s'inspire de techniques agricoles traditionnelles ou de gestions douces, il est inutile de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées de la même manière, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase) banal et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune, hormis pour quelques espèces invasives (comme l'étourneau).

À ce titre, par exemple, certaines parcelles sont fauchées par des agriculteurs locaux, permettant ainsi une valorisation de l'entretien avec récupération de fourrage pour les animaux. D'autres ne sont fauchées que tardivement permettant à une richesse biologique de se développer et favorables aux parcelles voisines.



Un geste facile à mettre en place.

GESTION ET PRÊT DU MATÉRIEL AUX ASSOCIATIONS POUR L'ÉVÉNEMENTIEL

La Communauté de communes met à disposition des associations du matériel et des équipements pour l'organisation de leurs manifestations. Seules les associations du territoire peuvent en bénéficier à condition que leur événement se déroule sur nos communes. Le transport des équipements et du matériel est assuré par les agents de la Communauté de communes dans la semaine qui précède la manifestation.

Émilie s'occupe de la gestion des réservations qui doivent être faites sur notre site internet www.paysdenexon-monts-dechalus.fr Rubrique Je suis une association -> Prêt de matériels. Les demandes sont à faire en début d'année afin de pouvoir répartir les différents équipements.



Émilie à l'accueil de Châlus gère les réservations.



Lionel et Guillaume en plein rangement du matériel.



Le nouveau podium.



- 102 manifestations du territoire
- 4 mairies
- 59 associations du territoire
- 11 manifestations ont utilisé le nouveau podium

COUR D'ÉCOLE : UNE OASIS DE FRAÎCHEUR !

Le 27 mai, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme, et de l'environnement) de la Haute-Vienne organisait des visites des cours d'écoles récemment aménagées.

Focus sur la commune de Janailhac qui a réussi un aménagement exemplaire, très apprécié lors des épisodes de fortes chaleurs qui, on l'a vu cette année, ne sont plus reléguées aux périodes de grandes vacances !

Grâce à l'accompagnement du CAUE et du paysagiste Christophe Lehuger, en concertation avec les enfants, les parents, les enseignants et les élus, la commune est parvenue à une rénovation complète, ouverte sur la nature, avec des sols désimperméabilisés, adaptés aux fortes pluies, une cour agréable pour tous et un véritable support pédagogique pour les enseignants.

Le plus ? En ces temps de fortes chaleurs, la « classe dehors » à l'ombre du grand châtaignier, un vrai luxe !

Les études montrent que le réaménagement de cours d'écoles, comprenant l'augmentation des surfaces perméables et l'introduction d'espaces végétalisés et ombragés, peut permettre d'abaisser les températures de 3 à 5°C tout en améliorant considérablement le bien être des usagers (ADEME, 2018 ; CEREMA, 2024).

Un exemple d'adaptation au changement climatique, dont pourront s'inspirer la Communauté de communes et les communes, pour de nouvelles réalisations. Des aménagements les plus simples aux travaux d'ampleur, en concertation avec les parents, enseignants et élèves, il y a toujours à faire pour améliorer la qualité de vie de nos enfants.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Belle réussite que la cour de l'école de Janailhac !



Hervé, Chef formateur.

CUISINER LOCAL ET DE SAISON, DES ASTUCES POUR RÉGALER NOS ENFANTS !

Mercredi 29 avril, à Flavignac, la Communauté de communes a accueilli une formation du Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, le Parc a proposé aux cuisiniers des cantines du territoire une formation sur le thème de l'équilibre des repas.

Avec un formateur du collectif « Les pieds dans le plat » et dans la bonne humeur, **les cuisiniers ont pu tester, cuisiner, et goûter des recettes équilibrées, locales et bio, pas chères, adaptées aux enfants et ... « vachement bonnes »** aux dires des participants ! Au menu : des échanges, des astuces pour faire manger des légumes aux enfants (et aux grands !), des astuces pour agrémenter les légumineuses, des idées de menus qui changent et des partages d'expériences et de bonnes recettes.

En 4 heures, les participants ont pu concocter 9 plats économiques, équilibrés, rassasiants et tous plus délicieux les uns que les autres :

Dips de carottes et cacahuètes, flans d'asperges, salade fraîche au sarrasin grillé, légumes umami, galettes anti-gaspi, lasagnes bolo : un classique, avec un max de légumes, chou-fleur rôti au piment doux, Papistache citron et un fraisier.

Ça donne envie de revenir à l'école !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE & MOBILITÉ : 07 71 91 40 86
developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR VOUS INFORMER SUR VOS DROITS

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de la Haute-Vienne propose un accompagnement gratuit et confidentiel pour toute personne ayant des questions juridiques ou rencontrant un litige du quotidien.

En appelant le 3039, chacun peut être orienté vers un juriste spécialisé capable d'expliquer les démarches, d'éclairer une situation ou de guider vers les bons interlocuteurs. Des permanences juridiques sont organisées sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne, avec des prises de rendez-vous possible auprès des Maisons France Services où via l'adresse électronique cdad-haute-vienne@justice.fr

Le juriste du CDAD intervient notamment sur :

- **L'accès au droit et l'accompagnement global (procédures, documents juridiques, aide juridictionnelle) ;**
- **Les questions liées à la famille (séparation, enfants...)** ;
- **Les litiges relatifs au logement (insalubrité, relations locataire-bailleur)**
- **La protection des personnes vulnérables (tutelle, curatelle, droits des mineurs...)**

Le QR Code présent sur l'affiche permet également d'accéder à des informations complémentaires

Les maisons France services de Châlus (05 19 09 00 04) et Nexon (05 55 58 11 05) peuvent également faciliter la prise de rendez-vous »



[HTTPS://CDAD-HAUTEVIENNE.JUSTICE.FR](https://cdad-hautevienne.justice.fr)

CDAD

Conseil Départemental d'Accès au Droit

C'EST QUOI ? POUR QUI ? COMMENT ?

LE NUMERO UNIQUE D'ACCÈS AU DROIT 3039

Vous faites face à un contentieux de proximité ?

Contactez un juriste accès au droit pour vous informer sur vos démarches et vos droits.

Permanences sur le territoire de la Haute-Vienne

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- AUPRÈS DES MAISONS FRANCE SERVICES
- cdad-haute-vienne@justice.fr

Accès au droit et accompagnement global :
- Explication des procédures,
- Orientation vers les bons interlocuteurs,
- Prévention et information juridique,
- Aide à la compréhension des documents juridiques, aide juridictionnelle.

Litiges liés au logement :
- Logement insalubre,
- Relation locataire-bailleur...

Questions sur la famille :
- Je me sépare,
- Je me questionne sur la situation de mes enfants,
- Succession, héritage...

Protection des personnes vulnérables :
- Tutelle, curatelle, habilitation familiale
- Droits des mineurs

Flashez le QR Code pour plus d'informations



Pour toutes questions juridiques contactez le NUAD au 3039



Un espace accueillant.



RÉSEAU DE LECTURE

Ouverture de notre 8^e médiathèque à Saint-Priest-Ligoure le 18 février dernier. Plus de 50 visiteurs étaient venus découvrir ce nouveau lieu. Le plus jeune avait 2 mois et la plus âgée 93...

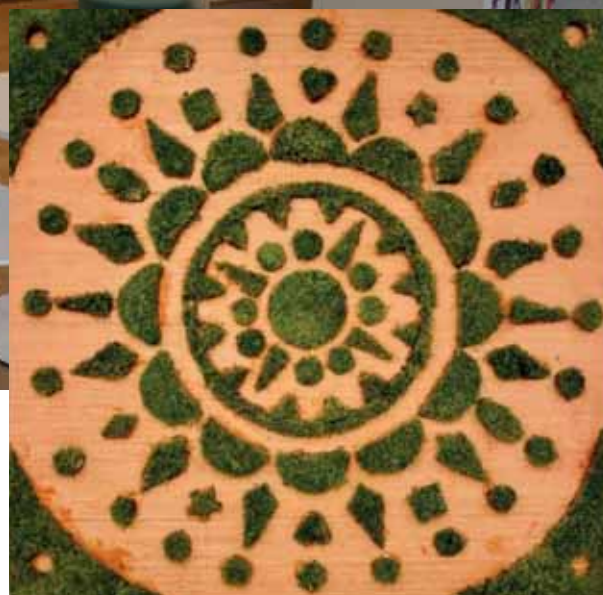
Plus de 70 nouvelles inscriptions et des fréquentations avoisinant les 30 personnes par ouverture : un vrai succès !

Deux grands moments ont eu lieu depuis : un atelier inaugural avec de fidèles lecteurs et l'artiste de Land Art, Marc Pouyet, pour la création d'un mandala de toute beauté qui trône sur notre mur d'exposition.

Découvrez la dictée de peinture façon Tullet donnée par Leïla LAJOT, bibliothécaire en charge de la nouvelle médiathèque lors du week-end inaugural des 5 et 6 juin (inauguration conjointe avec l'épicerie-bar associatif le Comptoir).

Ce nouvel équipement vient renforcer la politique intercommunale d'offre de services sur l'est du territoire et permet, notamment, aux écoles de profiter des séances d'accueil plus régulières (ouvertures au public, accueils de classes mensuelles du RPI et éveils aux livres dans les structures de petite enfance).

Il faut dire que le lieu est magnifiquement aménagé et donne envie de s'installer pour profiter d'un livre... de plus, il est possible de se détendre sur la terrasse ou mieux encore prendre une boisson au Comptoir qui communique avec la médiathèque. Vous y trouverez également de très nombreux produits locaux....



Le mandala végétal.



La dictée peinture.

C'EST OFFICIEL !

Vendredi 5 juin a eu lieu l'inauguration officielle de la médiathèque intercommunale et du Comptoir (Espace de vie sociale, épicerie associative, bar) à Saint-Priest-Ligoure en présence de gauche à droite :

Stéphane Delautrette, député de la Haute-Vienne,
Christian Redon-Sarrazy, sénateur de la Haute-Vienne,
Jean-Claude Leblois, président du conseil départemental de la Haute-Vienne,
Laurent Monbrun, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne,
Bernard Deloménie, maire de Saint-Priest -Ligoure et vice-président en charge du tourisme et du développement culturel,
Alain Brézaudy, président de la Communauté de communes,
Isabelle Briquet, sénatrice de la Haute-Vienne.

Et les portes ruban, Mélissa et Oline !

Ce projet conjoint Commune et Communauté de communes a pu bénéficier de nombreux financements : État, Département, Région, Europe.



Un petit arrêt au Comptoir !



Des aménagements mobiles permettent d'adapter l'espace.



Des couleurs et des matériaux choisis avec soin.



Silence ça tourne !

VU À LA TÉLÉ !

France 3 présent dans notre médiathèque intercommunale à Saint-Priest-Ligoure pour présenter le prêt d'instruments de musique.

Cette initiative a été lancée en primeur dans nos 8 médiathèques du Réseau de médiathèques intercommunales Pays de Nexon - Monts de Châlus par la Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Vienne.

Vous pouvez emprunter un instrument avec une méthode pour vous initier pendant 3 semaines chez vous ... et gratuitement.

Le reportage est diffusé lors de l'émission Solutions d'ici avec un replay.

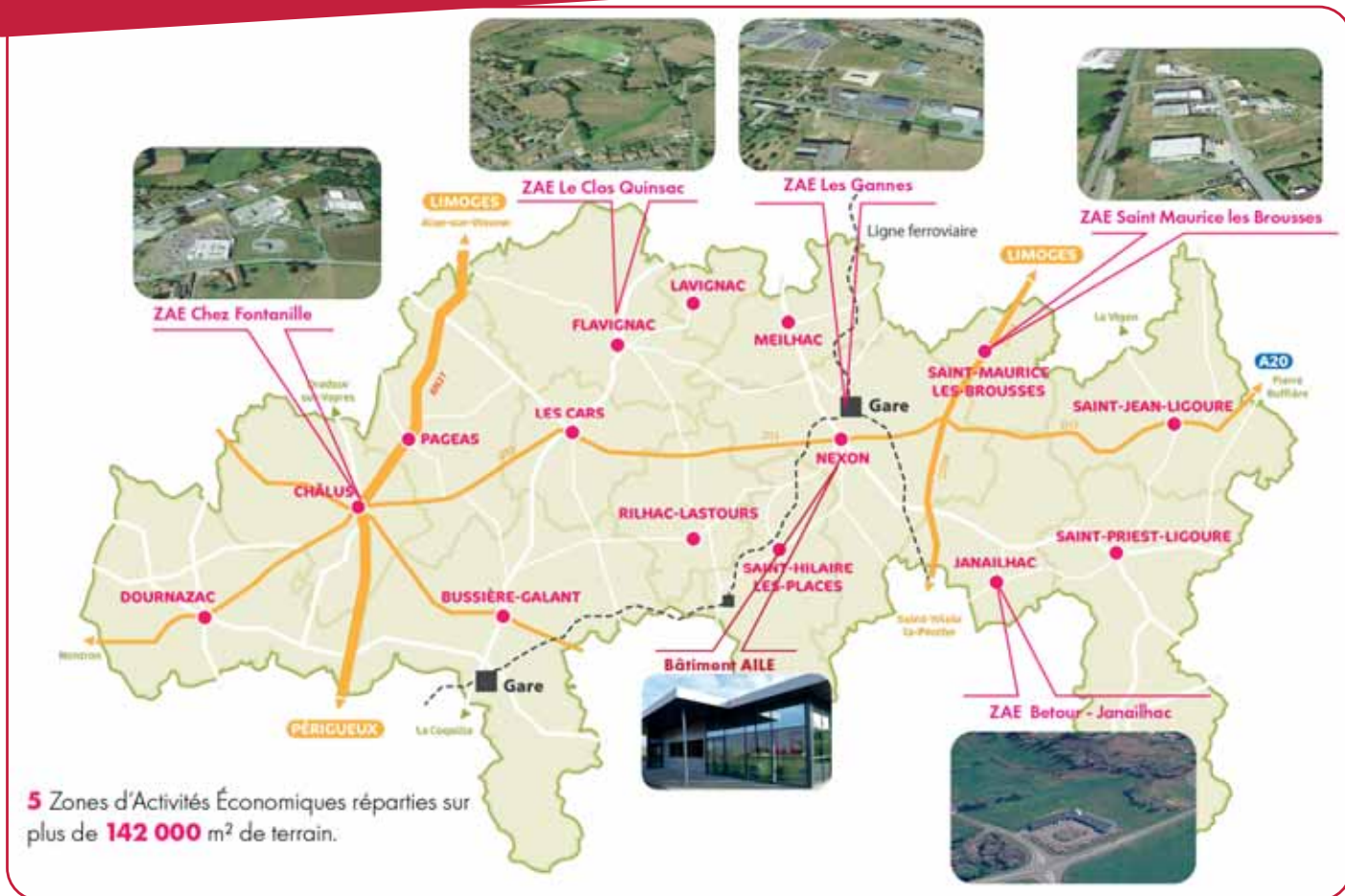
Réveillez le musicien qui sommeille en vous !

MÉDIATHÈQUES : 05 55 78 83 25
mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr
ACTION CULTURELLE : 05 55 58 33 34
actionculturelle@paysdenexon-montsdechalus.fr

Pour toutes informations complémentaires, modalités d'inscriptions, horaires des médiathèques, animations à venir... :
mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL & ÉCONOMIQUE

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Afin de favoriser le développement économique et l'emploi sur le territoire, la Communauté de communes aménage des Zones d'activités économiques.

Elle acquière des terrains et les aménage en vue de proposer des solutions d'implantation d'entreprises : terrains à vocation économique constructibles et viabilisés, c'est-à-dire prêt à construire, équipés en voiries d'accès et réseaux nécessaires (eau, assainissement, électricité, gaz, télécommunication fibre).

Le territoire de la Communauté de communes est ainsi doté de 5 zones d'activités économiques (ZAE) :

Zone d'activités « Chez Fontanille » à Châlus, à l'entrée du bourg sur la RN21. Elle accueille déjà des enseignes commerciales de grande distribution, matériaux-bricolage, automobile. Une extension à venir permettra d'accueillir de nouveaux projets économiques : plusieurs lots disponibles (pour une superficie de 20 000 m²).

Zone d'activités « Le Clos de Quinsac » à Flavignac, zone à vocation artisanale, à 7 min de la RN21 (axe Limoges-Périgueux) et à 20 min de l'entrée de Limoges : 4 lots disponibles.

Zone d'activités « Les Gannes » à vocation artisanale, petite entreprise et industrie, située au nord de Nexon, aux abords d'un établissement du groupe Safran Filtrations Systèmes, à proximité immédiate de la gare SNCF (15 dessertes/jour Limoges), à 20 min de l'entrée de Limoges, accès A20 à 15 min. 4 lots disponibles.

Zone d'activités à Saint-Maurice-les-Brousses, située à l'entrée de Saint Maurice les Brousses sur l'axe RD704 Limoges-Saint-Yrieix la Perche, à 13 min de la zone industrielle sud de Limoges et de l'A20.

Zone d'activités de Betour, située sur l'axe RD704 Limoges-Saint-Yrieix la Perche, au croisement avec la RD31, à vocation artisanale, petite entreprise et industrie. En cours d'aménagement, 3 lots prochainement disponibles.

Pour tous renseignements, contactez le service Développement économique de la Communauté de communes. Le service pourra aussi vous informer sur les terrains privés constructibles à vocation économique potentiellement disponibles.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 07 71 91 40 86
chefprojet.economie@paysdenexon-montsdechalus.fr

LES CURIOSITÉS DE LAÉMA

un concept store

Marie-Élise Amri, enfant de Nexon, a ouvert une nouvelle boutique « Les curiosités de Laéma » depuis le 10 février. Elle a pris la suite de « Cathy Boutique » en faisant évoluer le concept de la boutique. En effet, elle a gardé les marques de vêtements de l'ancienne propriétaire pour fidéliser la clientèle locale et elle apporte sa touche personnelle avec des produits de l'univers de la déco. Marie-Élise propose depuis plusieurs années ses conseils à travers son entreprise de Coaching déco, elle conserve d'ailleurs cette activité en parallèle à celle de sa boutique.

Cette fibre déco se ressent dès que l'on passe la porte de sa boutique, le mariage des couleurs, des matières, des objets crée un univers marquant donnant envie de découvrir les nombreux articles proposés. Pari gagnant car les clientes et clients viennent et reviennent à la plus grande satisfaction de Marie-Élise.

Ce projet a fait l'objet d'une aide au titre de l'immobiliser d'entreprise de la Communauté de communes de près de 1 000 €.

Elle vous accueille au 7 place de la République à Nexon du mardi au vendredi 10h00–13h00, 15h00–19h00 et le samedi 10h00–13h00, 15h00–18h00.

Retrouvez-la sur Instagram ([les.curiosites.de.laema/](https://www.instagram.com/les.curiosites.de.laema/)) et Facebook ([LescuriositésdeLaéma](https://www.facebook.com/LescuriositésdeLaéma)).



Réunion de chantier.

ZONE D'ACTIVITÉS « CHEZ FONTANILLE », L'ACCÈS VIA LA RN21 C'EST POUR BIENTÔT !

Un bel exemple de collaboration entre commune et communauté de communes qui devrait permettre d'améliorer l'attractivité de cette zone d'activités.

L'aménagement de la RN21, consiste en la création d'un « tourne à gauche », ainsi que des travaux sécuritaires de ce nouveau carrefour et des aménagements des dessertes « riverains ». **Ces aménagements sont portés par la commune de Châlus.**

Ce nouveau carrefour desservira une nouvelle voie d'accès interne à la zone d'activités dont les aménagements sont portés par **la Communauté de communes.**

Malgré quelques retards en partie dus aux intempéries, les travaux seront achevés dans les délais et l'inauguration aura lieu fin juillet !



Le futur carrefour.

HABITAT, DES AIDES POUR VOS PROJETS





AMÉLIORATION DE L'HABITAT
SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

Rénovation énergétique - Adaptation
Rénovation globale - Ravalement de façades

**BÉNÉFICIEZ D'AIDES FINANCIÈRES
POUR VOS TRAVAUX !**

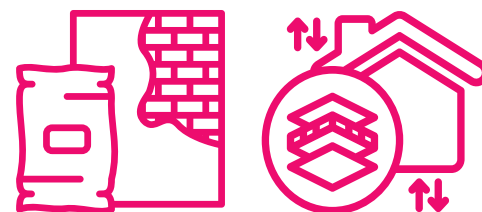
INFORMATIONS

CHÂLUS & NEXON ➤ 05 55 10 18 78
SOLIHA

AUTRES COMMUNES ➤ 05 55 14 88 42
NOV HABITAT 87

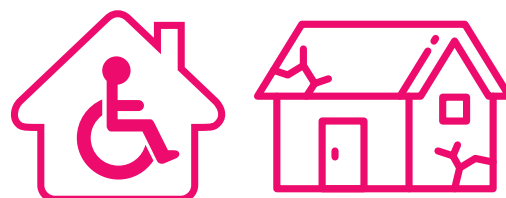
www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

QUELS TRAVAUX ?

- ➔ RÉNOVATION DE L'HABITAT
- ➔ TRAVAUX DE CONFORT THERMIQUE
- ➔ ADAPTATION DU LOGEMENT À LA PERTE D'AUTONOMIE
- ➔ TRAITEMENT DE L'HABITAT DÉGRADÉ ET INSALUBRE
- ➔ RAVALEMENT DE FAÇADES



QUOI ?

OÙ ?

COMMENT ?

POUR QUI ?

AIDE AUX TRAVAUX

SUR TOUT LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

NOV HABITAT 87
05 55 14 88 42

Propriétaires occupants sous conditions de ressources et propriétaires bailleurs sous conditions de conventionnement social

AIDE RENFORCÉE AUX TRAVAUX*

CENTRE-BOURG DE CHÂLUS ET NEXON

SOLIHA
05 55 10 18 78

Propriétaires occupants sous conditions de ressources et propriétaires bailleurs sous conditions de conventionnement social

AIDE AU RAVALEMENT DE FAÇADE*

CENTRE-BOURG DE CHÂLUS ET NEXON ET DES COMMUNES VOLONTAIRES

SOLIHA
05 55 10 18 78

Propriétaires (occupants et bailleurs) sans conditions de ressources

Bussière-Galant (secteur gare), Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Meilhac, Nexon, Rilhac-Lastours, Saint-Priest-Ligoure.

*dans les périmètres définis consultables sur notre site internet, rubrique Je suis un habitant/Habitat : www.paysdenexon-montsdechalus.fr



**2026, UNE ANNÉE
« BOURDONNANTE » POUR
LES ACCUEILS DE LOISIRS**



**CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Biodiversité, animations nature, faune et flore locale, découverte du patrimoine, tout un programme !

La labellisation récente « jardin bourdonnant » du Jardin de l'An Mil à Lastours sera le prétexte tout au long de l'année et au fil des saisons d'animations en lien avec les insectes pollinisateurs ou encore la flore locale et la biodiversité de notre territoire.

En partenariat avec les services de la Communauté de communes, le parc naturel régional Périgord Limousin, l'office de tourisme et l'intervention de la Soupape Sauvage, les enfants du Terrier des Galoupiaux et de Bouge Tes Copains ont d'ores et déjà participé à une grande journée de découverte du « Jardin Bourdonnant » durant les vacances d'avril.

Des animations sont prévues durant les vacances d'été et d'automne dans tous les accueils de loisirs et sur le site de Lastours.



Bonne retraite Sylvie !

UNE PAGE SE TOURNE...

Sylvie, directrice de l'accueil de loisirs multisites Bouge Tes Loulous (Flavignac) et Bouge Tes Copains (Bussière-Galant), a quitté ses fonctions fin avril pour profiter d'une retraite bien méritée. Après de nombreuses années, elle a confié les clés du « multisites » à Marie DELCAMBRE (ci-contre), qui a pris la relève depuis le mois de mai.



Pour marquer son départ, élus, de nombreux collègues, partenaires et amis se sont réunis pour lui rendre hommage : la soirée, à l'image de Sylvie, a été joyeuse et sincère, pleine d'émotions, de rires et de chaleureux témoignages. Nous remercions Sylvie pour son engagement, sa bienveillance et son énergie au service des enfants et des familles, et lui souhaitons une retraite heureuse et épanouissante.



UNE FORMATION POUR LES AIDES À DOMICILE

Onze aides à domicile formées à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

Durant trois jours de formation, onze aides à domicile ont participé à une session de professionnalisation organisée avec IPERIA et IGL Formation, sous l'encadrement de Sylvie Lecante, formatrice spécialisée.

Cette formation, centrée sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, avait pour objectif de permettre aux professionnels de mieux comprendre les troubles cognitifs et comportementaux rencontrés au quotidien auprès des personnes âgées accompagnées à domicile.

Tout au long de la formation, plusieurs thèmes essentiels ont été abordés : la bien traitance, la gestion des situations difficiles, la stimulation cognitive, la communication verbale et non verbale, mais aussi le rôle des aidants et le travail en coordination avec les différents intervenants du domicile.

Des mises en situation, des échanges d'expériences et des études de cas concrets ont permis aux participants de renforcer leurs compétences professionnelles dans une ambiance conviviale et participative.

Sylvie Lecante a su accompagner le groupe avec pédagogie et bienveillance, favorisant la réflexion collective et le partage des pratiques de terrain.



Séance studieuse.

Les aides à domicile ont particulièrement apprécié la richesse des échanges ainsi que les conseils concrets applicables immédiatement dans leur quotidien professionnel.

Cette action de formation illustre l'importance de la **montée en compétences des professionnels de l'aide à domicile** face aux enjeux liés au vieillissement de la population et à l'augmentation des maladies neurodégénératives.

À l'issue de cette session, les onze participants repartent avec de nouveaux outils, une meilleure compréhension de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, mais également une confiance renforcée dans leur pratique professionnelle au service des bénéficiaires et de leurs familles.



Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Que ce soit pour un accueil à domicile, un assistant maternel, ou une place en multi-accueil, contactez notre Relais petite enfance.



RPE Pays de Nexon - Monts de Châlus
06 33 65 85 75
rpe2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

AVEZ-VOUS PENSÉ À EMPLOYER UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Agréées par le Conseil départemental, elles sont professionnelles de la petite enfance et accueillent vos enfants à leur domicile.

Notre territoire compte une quarantaine d'assistantes maternelles et certaines d'entre elles ont encore de la place pour septembre 2026, en accueil régulier, ou occasionnel !

N'hésitez pas à contacter Julie Morel, animatrice du relais petite enfance qui pourra vous fournir la liste des professionnelles et vous renseigner en fonction de vos besoins : 06 33 65 85 75.



CIAS PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS : 05 55 36 07 98
secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

*Des labels, des rendez-vous, des comptoirs,
notre office de tourisme intercommunal
passe en mode estival...*

DES PARCOURS TRAIL

*Depuis plusieurs années, l'office de tourisme s'investit dans le développement des activités de pleine nature. Le territoire dispose aujourd'hui de **11 parcours trail permanents balisés**.*

La station trail propose trois points de départ situés sur les communes des Cars, Pageas et Bussière-Galant à Courbefy, avec **plus de 155 km de circuits**, (plus de 80 % sur les chemins). Les parcours sont adaptés à tous les niveaux et repérables grâce à un système de couleurs : vert, bleu et rouge. Le niveau vert correspond aux itinéraires les plus accessibles, avec un tracé de 3,6 km présentant peu de dénivelé, tandis que le niveau rouge est le plus difficile avec une distance de près de 30,3 km.

Le balisage et la signalétique d'information des itinéraires s'appuient sur le label Uni'Vert Trail. Cette année, des panneaux d'information seront installés au départ des parcours afin de présenter en détail l'offre proposée ainsi que les informations pratiques nécessaires à la préparation des sorties.

D'autres points de départ sont à l'étude.



LABELS TOURISME & HANDICAP - ACCUEIL VÉLO

Dans le cadre de leur engagement en faveur d'un tourisme plus accessible et plus durable, les deux points d'information de Châlus et de Nexon ont entrepris une démarche de labellisation visant l'obtention des labels Tourisme & Handicap et Accueil Vélo.

AMÉLIORER L'ACCUEIL POUR TOUS

Le label Tourisme & Handicap garantit un accueil adapté aux personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Cette démarche vise à faciliter l'accès à l'information, aux équipements et aux services touristiques afin que chacun puisse préparer et profiter de son séjour dans les meilleures conditions. Pour accompagner cette demande de labellisation, les offices de tourisme réalisent un état des lieux de leurs équipements et mettent en œuvre les améliorations nécessaires pour répondre aux critères d'accessibilité exigés par le label.

FAVORISER LE TOURISME À VÉLO

Parallèlement, les deux structures sollicitent le label Accueil Vélo, une marque nationale qui distingue les établissements offrant des services adaptés aux cyclotouristes. Ce label garantit notamment la présence d'équipements dédiés, d'informations pratiques sur les itinéraires cyclables à proximité et de services facilitant l'accueil des voyageurs à vélo.

Cette démarche revêt une importance particulière puisque les deux points d'information touristique sont situés sur des itinéraires cyclables majeurs. Ils sont notamment traversés par la V56 – Saint-Jacques-de-Compostelle à vélo via Vézelay, un itinéraire européen emprunté chaque année par de nombreux pèlerins et voyageurs. Ils se trouvent également sur le tracé de la V737, itinéraire structurant qui permet de relier la V93 – La Véolidéale, reliant Royère-de-Vassivière à Saint-Nazaire, à la Flow Vélo, qui relie Sarlat à l'Île d'Aix. Cet axe emprunte notamment un itinéraire cyclable départemental entre Nexon et Châlus et l'espace loisirs de la voie verte.

L'espace loisirs de la voie verte (labellisé Accueil Vélo et Tourisme & Handicap) constitue également le point de départ de la boucle vélo Richard Cœur de Lion Ouest, un itinéraire de découverte de 152 kilomètres, réalisable en quatre étapes, qui traverse le territoire à la rencontre de ses richesses naturelles, historiques et patrimoniales. Cette boucle permet aux visiteurs de découvrir villages de caractère, paysages préservés et sites emblématiques tout en profitant d'un parcours adapté à la pratique du cyclotourisme.



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FranceVélo TOURISME



Une balade fleurie.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS,

Une balade découverte était organisée pour l'office de tourisme intercommunal à Saint-Hilaire-les-Places afin de mettre en lumière les richesses naturelles, paysagères et patrimoniales de la Commune.

Sous une météo particulièrement agréable, les participants ont pu parcourir le bourg et ses environs dans des conditions idéales, propices à l'observation comme aux échanges. Au fil de la promenade, les discussions ont naturellement accompagné les pas : histoires locales, souvenirs, anecdotes, parcours de vie, connaissances botaniques ou encore réflexions sur l'évolution du territoire ont nourri ce moment de découverte et de convivialité.

Cette rencontre a également permis de souligner l'engagement remarquable de l'association Les Amis des Fleurs de Saint-Hilaire-les-Places. Par son travail constant d'embellissement, de fleurissement et de mise en valeur des espaces publics, l'association contribue activement à l'attractivité de la Commune et à la préservation de son cadre de vie. Son action participe pleinement à la valorisation du patrimoine local, offrant aux habitants comme aux visiteurs un environnement accueillant et soigné tout au long de l'année.

Cette balade a ainsi rappelé combien les jardins, les paysages et le patrimoine constituent des éléments essentiels de l'identité locale, mais aussi combien leur transmission repose sur l'implication des associations, des bénévoles et de tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire vivre le territoire.

LIMOUSIN
nouveaux horizons

COMPTOIRS LIMOUSINS

Afin de renforcer l'accueil et l'information des visiteurs sur l'ensemble du territoire, votre office de tourisme déploie cette année deux « Comptoirs Limousins » sur des sites touristiques majeurs : à la Forteresse de Châlucaud à Saint-Jean-Ligoure et à l'Espace Hermeline à Bussière-Galant, durant leurs périodes d'ouverture.

Ces relais d'information touristique, développés par la destination LIMOUSIN nouveaux horizons, mettent à disposition des visiteurs une sélection de documentation touristique et pratique pour découvrir les richesses du territoire et du département. Les bureaux de l'office de tourisme à Nexon et à Châlus restent bien entendu ouverts et continuent d'assurer l'accueil, le conseil et l'accompagnement des habitants et des touristes tout au long de l'année.

OFFICE DE TOURISME : 05 55 58 28 44
tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr

EXPOSITION PHOTOS
NOS VILLAGES EN IMAGES
Notre territoire en lumière

PHOTOGRAPHIES D'HABITANTS ET CRÉATIONS ARTISTIQUES DE L'EMEND - I.M.E. D'ISLE

Du 2 juillet au 28 août 2026

Lundi > Vendredi
9h-12h / 14h-17h

Entrée gratuite

★ **Cap sur l'été - soirée d'ouverture**
Jeudi 2 juillet - 17h30 > 20h

- Découverte de l'office et de sa boutique artisanale
- 18h : Vernissage et présentation du programme estival
- 18h15 : Marché des saveurs et dégustations

Entrée libre

6bis place de la République - 87800 Nexon
+33 (0)5 55 58 28 44 - tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/

VISITES, RENCONTRES & DÉCOUVERTES

UN ÉTÉ EN PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

JUILLET

**MERCREDI 15 JUILLET 10H NEXON VISITE COMMENTÉE
NEXON, TU TE SOUVIENS**

**JEUDI 16 JUILLET 16H30 DOURNAZAC
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE DANDELION**

**VENDREDI 17 JUILLET 9H30 SAINT-JEAN-LIGOURE
BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE**

**MERCREDI 22 JUILLET 10H RILHAC-LASTOURS
BALADE DÉCOUVERTE - VOYAGE DANS LE TEMPS AU JARDIN DE L'AN MIL**

**JEUDI 23 JUILLET 16H30 DOURNAZAC
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA DISTILLERIE DANDELION**

**VENDREDI 24 JUILLET 10H RILHAC-LASTOURS
SORTIE NATURE - LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE**

**MARDI 28 JUILLET 14H30 BUSSIÈRE-GALANT
À LA RENCONTRE DES ARTISANS - LA TORRÉFACTION CAHU**

**MERCREDI 29 JUILLET 10H LES CARS
VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU DES CARS**

**JEUDI 30 JUILLET 17H LES CARS
BALADE RACONTÉE - "UN COIN DE PÉRIGORD-LIMOUSIN EN 2050"**

**VENDREDI 31 JUILLET 10H CHÂLUS
SORTIE NATURE - LE PETIT MONDE DE LA RIVIÈRE**

**VENDREDI 31 JUILLET 14H LES CARS
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA CHÈVRERIE D'ANNE PARAUD**

AOÛT

**MARDI 4 AOÛT 10H RILHAC-LASTOURS
BALADE DÉCOUVERTE - VOYAGE DANS LE TEMPS AU JARDIN DE L'AN MIL**

**MERCREDI 5 AOÛT 10H NEXON
VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU DE NEXON**

**JEUDI 6 AOÛT 9H30 FLAVIGNAC
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE PAYSAGES DE MIELS**

**VENDREDI 7 AOÛT 10H NEXON
VISITE COMMENTÉE - NEXON, TU TE SOUVIENS**

**LUNDI 10 AOÛT 14H SAINT-AURICE-LES-BROSSUES
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - L'ATELIER DES TROIS SOEURS**

**MERCREDI 12 AOÛT 10H LES CARS
VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU DES CARS**

**JEUDI 13 AOÛT 08H30 FLAVIGNAC
BALADE COMMENTÉE - SUR LES PAS DE MONTAIGNE**

**VENDREDI 14 AOÛT 10H LES CARS
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA CHÈVRERIE D'ANNE PARAUD**

**MARDI 18 AOÛT 9H30 SAINT-JEAN-LIGOURE
BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE**

**MERCREDI 19 AOÛT 10H SAINT-PIERRE-LIGOURE
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - AU PRÉ DE MON ARBRE**

**JEUDI 20 AOÛT 10H PAGEAS
SORTIE NATURE - MUSIQUE VERTE ET JOUETS BUISSONNIERS**

**VENDREDI 21 AOÛT 10H NEXON
VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU DE NEXON**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE !

Les animations et visites organisées par l'Office de Tourisme sont à **places limitées**. Réservez au plus tard la veille de celle-ci, avant 17h.

Scannez le QR-CODE ci-contre

Merci de vous présenter sur le lieu de rendez-vous au plus tard 10 minutes avant le début de l'animation/visite.



www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/ - onglet "Billetterie"

Renseignements au 05 55 58 28 44

BUSSIÈRE-GALANT

ESPACE HERMELINE : UNE SAISON FORTE EN SENSATIONS ET NOUVEAUTÉS.

La base de loisirs de l'espace Hermeline offre un cadre privilégié pour les activités en plein air. Un pavillon bleu flotte depuis 2021 sur la plage, gage de la qualité du plan d'eau où la baignade est surveillée en juillet et août. Depuis cette saison, une nouvelle tyrolienne XXL de 650m de long a vu le jour au-dessus du plan d'eau !

Cet été, la formule du paddle fait peau neuve ! L'équipe de l'espace Hermeline, propose à partir de 8 ans, la location du matériel tous les après-midis à partir du 05 juillet.

vendredi 17 juillet, soirée festive organisée par le Memory Club et venez vous ambiancer au rythme de DJ. Restauration avec foodtrucks et buvette sur place.

14 août, soirée Festi'Hermeline sur le dancefloor avec DJ Junior aux platines.

samedi 25 juillet, l'association Omnibuss propose son habituel vélo rail gourmand

dimanche 02 août, l'association ASSTRAFER organise sa journée vapeur

www.espace-hermeline.com ou au 05 55 78 86 12





VISITE COMMENTÉE - NEXON, TU TE SOUVIENS

OFFICE DE TOURISME - 6 BIS PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - NEXON

Laissez-vous guider par une visite vivante, sensible et conviviale au cœur de Nexon ! Parcourez la ville au fil des souvenirs, des cartes postales anciennes et des anecdotes qui racontent son histoire. Entre découvertes et moments de partage, chaque rue dévoile un nouveau regard sur la ville. Et pour prolonger l'instant en toute convivialité, pourquoi ne pas terminer la visite autour d'une boisson en terrasse ?

Mercredi 15 juillet à 10h

Vendredi 7 août à 10h

Adultes : 5 €

Enfants de 7 à 17 ans : 3 €

Réservation obligatoire



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE DANDELION

10 HAMEAU DE LA BUSSIÈRE MONTBRUN - DOURNAZAC

Partez à la rencontre d'une activité apicole professionnelle et variée à la Miellerie Dandelion. Installée à Dournazac depuis 2016, Chloé vous fera découvrir les différentes étapes de la saison apicole et les techniques de production du miel, du pollen, de la propolis et de la cire d'abeille. Observez la colonie grâce à une ruche vitrée, repérez les plantes mellifères autour de vous, savourez les produits de la ruche et profitez-en pour poser toutes vos questions ! Des activités adaptées aux plus jeunes sont également prévues.

Jeudi 16 juillet à 16h30

Gratuit - Réservation obligatoire



BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

PLACE DU 8 MAI 1945 - SAINT-JEAN-LIGOURE

Avis à tous les curieux désireux de voyager dans le temps : Anne-Marie Cubertafon, greeter et habitante passionnée de Saint-Jean-Ligoure, vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir les merveilles historiques de son petit village. Entre église, châteaux, jardin anglais, moulin à porcelaine, passé équestre, sources et vierges protectrices, ce bourg renferme bien des curiosités qui ne demandent qu'à vous être dévoilées...

Vendredi 17 juillet à 9h30

Mardi 18 août à 9h30

Gratuit - Réservation obligatoire



BALADE DÉCOUVERTE - VOYAGE DANS LE TEMPS AU JARDIN DE L'AN MIL

BOURG DE LASTOURS - RILHAC-LASTOURS

Une botaniste en quête de réponses, un jardin chargé de mystères... et vous au cœur de l'aventure. Cet été, vivez une expérience immersive dans le jardin médiéval de Rilhac-Lastours. Entre exploration, observation et énigmes, partez à la découverte des plantes et des savoirs d'autrefois à travers les différents espaces du jardin. Guidés par des indices disséminés au fil du parcours, saurez-vous remonter le temps et percer les secrets oubliés de ce lieu fascinant ?

Mercredi 22 juillet à 10h

Mardi 4 août à 10h

Adultes et enfants de plus de 12 ans : 4 €

Enfants de 4 à 12 ans : 2 €

Réservation obligatoire

LES CARS



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ AUX CARS

Samedi 18 juillet, à partir de 18h, l'épicerie VIVAL organise « La fête du village » ! Plancha, frites, boissons, animation musicale avec DJ JACQUEMENT. Réservation au 05 55 36 08 05 avant le 10 juillet.

Jeudi 30 juillet, de 17h à 19h, Gîtes des Ribières, entre utopie et dystopie, une balade racontée « Un coin de Périgord-Limousin en 2050 ». Inscription au 05 53 55 36 00.

Jeudi 13 août, zone des Ribières à partir de 18 h, marché semi-nocturne avec le collectif de producteurs locaux « Du champ à l'assiette ». Venez déguster sur place vos achats dans une ambiance musicale !

Mercredi 29 juillet et 12 août de 10h à 12h, visites commentées du château et des écuries. Plongez au cœur de l'histoire des Cars, berceau de la famille Pérusse depuis le XVI^e siècle. Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme intercommunal.

Tous les jeudis en juillet et août de 20h à 22h, retrouvez les nocturnes de la piscine ! Entrée gratuite. Présence de producteurs locaux : Benoît Dezeyrald de la ferme des Gannes avec son food-truck de viande limousine, Anne Paraud et ses fromages de chèvre et les bœufs bistrot. Un artisan forgeron coutelier fera des démonstrations le 30 juillet.

Informations sur www.lescars87.fr



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS LA DISTILLERIE DANDELION

**10, HAMEAU DE LA BUSSIÈRE MONTBRUN -
DOURNAZAC**

Fruit rouge ? Végétal frais ? Odeur boisée ? Venez tester vos capacités olfactives et de dégustation avec Martin, producteur-distillateur à Dournazac. À l'aide d'une roue des saveurs et de matériel de dégustation, découvrez les liqueurs, eaux-de-vie et hydromels produits à la ferme, prenez des notes, testez vos capacités d'analyse et d'identification, et faites-vous plaisir ! Après la dégustation, une petite vente à la ferme des produits de la Miellerie/Distillerie vous sera proposée. **Seuls les adultes de + de 18 ans peuvent participer à cette activité.**

Jeudi 23 juillet à 16h30 - Gratuit
Réservation obligatoire



SORTIE NATURE - LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE

PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE - RILHAC-LASTOURS

Guidés par Mathieu, animateur nature de la Soupape Sauvage, partez à la découverte de l'Espace Lamaud Desbordes, de sa mare, de sa faune et de ses secrets. Observez amphibiens et libellules, explorez et laissez-vous emporter par des histoires qui font pétiller l'imaginaire au cœur de la nature. **Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite.**

Vendredi 24 juillet à 10h

Adultes et enfants de plus de 12 ans : 4 €

Enfants de 4 à 12 ans : 2 €

Réservation obligatoire



À LA RENCONTRE DES ARTISANS - LA TORRÉFACTION CAHU

1 ALLÉE DES SAPINS - 87230 BUSSIÈRE-GALANT

Partez à la rencontre de la Torrèfaction CAHU, installée à Bussière-Galant. Cette visite vous plonge dans l'univers de la transformation artisanale des arachides et des fruits secs, au cœur d'un atelier où les parfums grillés accompagnent chaque étape du travail. Gestes précis, passion du métier et ancrage local rythment la découverte de cette entreprise qui contribue à faire vivre des saveurs authentiques sur notre territoire.

Mardi 28 juillet à 14h30 - Gratuit
Réservation obligatoire



VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

3, PLACE DE PERUSSE - LES CARS

Envie d'une pause culturelle à partager en famille pendant vos vacances ? Partez à la découverte du site des Cars, ancien fief de la famille Pérusse depuis le XV^e siècle. Explorez les vestiges du château et parcourez deux salles d'exposition riches en découvertes. Une visite conviviale et accessible à tous, qui saura éveiller la curiosité des petits comme des grands... avec, pour bien commencer, un accueil café offert !

Mercredi 29 juillet à 10h

Mercredi 12 août à 10h

Adultes : 5 € - Enfants de 7 à 17 ans : 3 €

Réservation obligatoire

DOURNAZAC

VENEZ VIVRE PLUSIEURS ANIMATIONS SUR LA COMMUNE LORS DE NOS DIFFÉRENTS RENDEZ-VOUS ESTIVAUX.



Au programme :

- une exposition de peinture mettant à l'honneur des artistes locaux à la salle polyvalente espace Vire-Vent du 03 au 16 juillet;
- un marché de producteurs, «du champ à l'assiette» riche en saveurs locales avec animation musicale par Sylvano, duo jazz manouche, à l'espace Vire-Vent le 23 juillet en soirée
- une soirée grillades organisée par le comité des fêtes également à l'espace Vire-Vent pour partager un moment festif entre amis ou en famille le vendredi 07 août à partir de 18h30.

Des animations à ne pas manquer, placées sous le signe de la découverte, de la convivialité et du plaisir de se retrouver.



BALADE RACONTÉE - "UN COIN DE PÉRIGORD-LIMOUSIN EN 2050"

HAMEAU DE GITES LES RIBIÈRES - 1 RUE DES ÉTANGS - LES CARS

Entre utopie et dystopie, imaginons lors d'une balade d'1 km environ ce à quoi ressemblera le « pays » dans 25 ans. Cette projection sera racontée, avec humour et malice, par Jean-François Vignaud, de l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, sur la base de travaux scientifiques du PNR. Prévoir des chaussures confortables. Tout public à partir de 10 ans. En partenariat avec la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et le Hameau de Gites Les Ribières.

Judi 30 juillet à 17h - Gratuit

Réservation obligatoire avant le 27/07/26
au 05 53 55 36 00

JANAILHAC

Pour la 3^e année consécutive, l'association « Au coin de la Place » organise les marchés avec les producteurs locaux sur la Commune en partenariat avec la Halle de Janailhac.

Vous pourrez faire vos courses en circuit court directement auprès des producteurs, manger sur place les produits ou plats proposés (Viandes, légumes, miel, confitures, fromages, madeleines salées, sorbets, bières, pain, vinaigre, plantes vivaces comestibles, atelier réparation vélo,...).

Des animations seront proposées par les associations :

12 juillet, Jeux en famille (Au coin de la Place)

9 août, les ateliers hors des murs (Au coin de la Place et Janailhac Amitiés)

13 septembre, exposition de voitures anciennes (Chats'Nailhac)

11 octobre, exposition champignons (la soupape sauvage)



SORTIE NATURE - LE PETIT MONDE DE LA RIVIÈRE

PARC DU VALLON DES GRANGES - CHÂLUS

Guidés par un animateur nature de la Soupape Sauvage, partez à l'écoute de la rivière et de ses habitants. Libellules, insectes aquatiques et autres petites merveilles vous révèlent leurs secrets. Apprenez à connaître ce lieu essentiel à la biodiversité et découvrez les détails fascinants de ce milieu, avec quelques astuces pour vos premiers clichés macro. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite.

Vendredi 31 juillet à 10h

Adultes et enfants de plus de 12 ans : 4€

Enfants de 4 à 12 ans : 2 €

Réservation obligatoire

RÉSERVATION OBLIGATOIRE !

Les animations et visites organisées par l'Office de Tourisme sont à **places limitées**. Réservez au plus tard la veille de celle-ci, avant 17h. Scannez le QR-CODE ci-contre



Merci de vous présenter sur le lieu de rendez-vous au plus tard 10 minutes avant le début de l'animation/visite.

www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/ - onglet "Billetterie"

Renseignements au 05 55 58 28 44



RILHAC-LASTOURS

FÊTE DE LA SAINTE-MARGUERITE

Le Comité des Fêtes de Rilhac-Lastours et la municipalité sont heureux de vous accueillir à nouveau à Lastours pour la fête de la Sainte Marguerite. **les 25 et 26 juillet.**



Les festivités commenceront dès le 24 juillet avec les nocturnes au château à 22H00 (organisées par l'ASPEL).

Elles se poursuivront le samedi 25 avec l'ouverture d'une exposition photos et pastels à la salle des fêtes dès 15H00 (et jusqu'au dimanche soir). À 18H00, aura lieu la traditionnelle messe dans l'église suivie de la procession. Puis l'ouverture du marché des producteurs locaux avec possibilité de faire cuire votre viande et de manger sur place. La soirée se poursuivra par une ambiance musicale suivie de l'embrasement du château et du feu d'artifice à l'église.

Enfin au programme du dimanche 26 juillet : vide-grenier, marché alimentaire et artisanal, randos équestres et pédestres (départ 9H00), déambulation du clown Bigoudi, animation folklorique avec les Baladins du Limousin, présence de stands de la Communauté de communes sur la place et dans le Jardin de l'An Mil autour du thème « des insectes et des fleurs » (jeux pour les enfants, fabrication d'objets tressés...).

Nous vous attendons nombreux afin de participer à l'animation de notre beau village !

(inscription au vide-grenier au 07 78 63 77 18 ou sur assocfrl@gmail.com)

Instagram: rilhac_lastours_comité_fêtes



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA CHÈVRERIE D'ANNE PARAUD

6, LES PLAISIRS - 87230 LES CARS

Partez à la rencontre d'Anne et découvrez sa petite ferme caprine, nichée au cœur de la campagne. Ici, les chèvres vivent au pâturage et sont nourries exclusivement avec l'alimentation produite sur l'exploitation. Leur lait est ensuite transformé sur place en délicieux fromages fermiers. Entre les prés et la fromagerie, Anne partagera avec passion son quotidien, vous fera découvrir son savoir-faire et vous invitera à approcher ses chèvres de plus près. À la fin de la visite, profitez-en pour faire le plein de gourmandises à la ferme : vente de fromages sur place... pensez à apporter vos paniers !

Vendredi 31 juillet à 14h

Vendredi 14 août à 10h

Gratuit - Réservation obligatoire



VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON

6, PLACE DE L'ÉGLISE - NEXON

Partez à la découverte du château de Nexon, élégant édifice du XVII^e siècle, à travers une visite commentée originale accompagnée d'une valise pédagogique pleine de surprises ! Plongez dans l'histoire de la famille qui a façonné ce lieu majestueux, explorez son vaste parc et laissez-vous surprendre par son riche passé équestre. De la création du haras au XVI^e siècle à l'arrivée d'Annie Fratellini dans les années 1970, anecdotes et récits jalonnent la visite. Une expérience ludique et interactive à partager en famille : observez et découvrez le château autrement !

Mercredi 5 août à 10h

Vendredi 21 août à 10h

Adultes : 5 € Enfants de 7 à 17 ans : 3 €

Réservation obligatoire

PAGEAS



RETOUR DES MOMENTS FESTIFS SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

Agneaux à la broche... Vide-grenier... Feu d'artifice... animation avec les Pastoureaux de la Valoine... Randonnée pédestre... Marché dominical... Bal en soirée... Concert le samedi soir...

C'est la fête de l'été de 9h à minuit le dimanche 5 juillet !

Soirées conviviales... Produits artisanaux pour restauration rapide... On achète et les associations communales font cuire... Ambiance chaleureuse... Entre 400 et 600 personnes tous les ans... Buvette... Organisation bien rodée au fil des ans...

Ce sont les marchés nocturnes des mercredis 15 juillet et 12 août à partir de 18h !

Et aussi... les marchés du 1^{er} dimanche de chaque mois de 9h à midi les 5 Juillet, 2 août, 6 septembre, 11 octobre pour profiter des produits locaux (pain, miel, vin, conserves de canard, rôtisserie, fromages, viandes de porc...). Buvette tenue par les associations... Un thème d'animation différent à chaque marché.

Venez profiter des animations d'été à Pageas !

Le soleil a été réservé !

Renseignements : Mairie de Pageas

05 55 78 41 86 - www.pageas.fr



MEILHAC

MARCHÉS GOURMANDS DE L'ÉTÉ :

25 juillet à partir de 18 heures, place de l'Église

22 août à partir de 18 heures, place de l'Église





À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE PAYSAGES DE MIELS

1, PUY RENON - FLAVIGNAC

Plongez dans l'univers fascinant des abeilles aux côtés de Bruno Labidoire, apiculteur engagé en agriculture biologique. Passionné par son métier, il produit des miels de fleurs sauvages aux saveurs authentiques, reflet des paysages et du terroir limousin. Au programme : découverte de la miellerie, présentation du métier d'apiculteur et observation des abeilles, avant une visite d'un rucher. (Prévoir des vêtements longs couvrant bras et jambes ; voiles de protection fournis.) À la fin de la rencontre, prolongez le plaisir en faisant votre marché : miels, bonbons ou encore nougat vous attendent pour rapporter un peu de douceur à la maison.

Jeudi 6 août à 9h30 - Gratuit

Réservation obligatoire



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - L'ATELIER DES TROIS SŒURS

13, LIEU-DIT LA LOGE - SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

Venez découvrir l'Atelier des trois sœurs, petite ferme produisant et transformant fruits, fleurs et herbes aromatiques en compotées très originales. Jérôme vous présentera son exploitation, son parcours, les variétés qu'il cultive et qu'il cuisine et vous invitera à les découvrir dans ses parcelles. À l'issue de la rencontre, dégustation : vous repartirez à coup sûr les bras chargés de ses délicieux produits. Il y en a pour tous les goûts !

Lundi 10 août à 14h - Gratuit

Réservation obligatoire



BALADE COMMENTÉE - SUR LES PAS DE MONTAIGNE

LAC SAINT-FORTUNAT - FLAVIGNAC

Partez pour une balade nature de quelques kilomètres au cœur de paysages paisibles et inspirants. Entre patrimoine, histoire et découverte de l'environnement, laissez-vous guider dans les traces du célèbre philosophe. À l'issue de la promenade, profitez d'un moment convivial autour d'un pique-nique tiré du sac ou de produits locaux.

Jeudi 13 août à 8h30

Adultes et enfants de plus de 12 ans sans pique-nique : 4 € -

Adultes et enfants de plus de 12 ans avec pique-nique : 15 €

- Enfants de moins de 12 ans sans pique-nique : 2 € - Enfants de moins de 12 ans avec pique-nique : 8 €

Réservation obligatoire



FLAVIGNAC

Les vacances estivales sonnent l'ouverture de la baignade surveillée ainsi que celle de la buvette du Lac Saint-Fortunat.

En plein bourg, il rassemble aussi pêcheurs et promeneurs. Les barbecues et les tables de pique-nique offrent la possibilité de prolonger les soirées familiales et amicales. Les enfants peuvent en outre s'ébattre joyeusement sur l'aire de jeux ou le long du parcours sportif.

Le site est idéal pour les festivités qui jalonnent l'été : l'éco-festival des Carrioles, du 07 au 09 août. La fête du 15 août : randonnée pédestre (départ 9h) et cyclo (départ 14h, toute personne possédant un vélo est bienvenue) ravitaillement offert par l'U.C.F. L'après-midi sera ponctué par diverses activités animées par les associations flavignacoises (initiation paddle, fléchettes, navigation de maquettes bateaux, bord de plage...) Buvette toute la journée, repas grillades le soir, une retraite aux flambeaux sera proposée avant le tir du feu d'artifice. La soirée sera clôturée par un bal.

Le jeudi 20 août nous accueillerons les producteurs « Du Champ à l'Assiette » pour un marché semi-nocturne (Pensez à vos verres, assiettes, couverts)

Tout pour passer un bel été Flavignacois !

Renseignements www.flavignac.fr



CHÂLUS

Un été riche en découvertes, en culture et en divertissements

Chaque été, la Commune et ses alentours s'animent avec une programmation variée, alliant traditions locales, événements culturels, activités en plein air et rencontres conviviales. Les animations estivales à ne pas manquer cet été :

Découverte du patrimoine avec la visite des deux châteaux médiévaux, Châlus Maulmont et Châlus Chabrol qui proposera une fête médiévale les 15 et 16 août, visite de la chapelle Séchaud avec deux très belles expositions de peinture et de sculpture en juillet et en août et, si on s'éloigne un peu du bourg, l'église de Lageyrat parée de ses beaux vitraux.

En centre-ville, **des expositions éphémères d'artistes et artisans locaux** et, à l'éco-musée, une exposition d'objets insolites et d'objets du passé.

Le 14 juillet, le feu d'artifice tiré depuis le château Châlus Chabrol

Les marchés gourmands (le 22 juillet et le 19 août), une démonstration de courses de tracteurs tondeuses suivi d'un concert en plein air (le 25 juillet).

Pour les plus sportifs, **piscine, tennis, rando cyclo, balades à pied ou à vélo sur la voie verte** et concours de pétanque.

A bientôt à Châlus !

Retrouvez toutes ces animations sur notre site internet www.chalus87.fr ainsi que sur notre page Facebook et sur Panneau Pocket



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - AU PRÉ DE MON ARBRE

1, LE GRAND MONTEIL - SAINT-PRIEST-LIGOURE

Et si vous partiez à la découverte d'un petit coin de paradis champêtre, où les animaux vivent au grand air et où l'agriculture rime avec respect et gourmandise ? Pierre vous ouvre les portes de son havre de nature. Ici, les cochons et les brebis sont élevés en plein air, dans le respect des principes de l'agriculture biologique. Et comme Pierre a le goût du partage, il vous racontera son quotidien, ses choix engagés, et vous proposera de rencontrer ses animaux et de clôturer avec une dégustation de ses produits.

**Mercredi 19 août à 10h - Adultes et enfants de plus de 12 ans : 5 €
Enfants de moins de 12 ans : gratuit - Réservation obligatoire**



SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

FÊTE DU 15 AOÛT AU LAC PLAISANCE

Le 15 août, rendez-vous au Lac Plaisance pour une journée conviviale et festive ouverte à tous !

Tout au long de la journée, profitez d'un espace de restauration pour vous régaler en famille ou entre amis. Les amateurs de bonne humeur et de compétition pourront participer au traditionnel concours de pétanque dans une ambiance chaleureuse.

La fête se poursuivra en soirée avec l'animation d'un DJ pour faire danser petits et grands. Dès la tombée de la nuit, un magnifique feu d'artifice viendra illuminer le ciel du Lac Plaisance et clôturer cette journée en beauté.

Et ce n'est pas tout : d'autres animations et surprises pourraient venir enrichir le programme !

Venez nombreux célébrer le 15 août au Lac Plaisance et partager un moment de fête, de tradition et de convivialité. Une journée à ne pas manquer !



SORTIE NATURE - MUSIQUE VERTE ET JOUETS BUISSONNIERS

SENTIER MUSICAL - AIRE DE REPOS - PAGEAS

Suivez Aurélien, animateur nature de La Soupape Sauvage, pour une balade toute en douceur sur le Sentier musical. Laissez-vous guider à travers un arboretum peuplé d'arbres utilisés pour fabriquer des instruments de musique. Avec un brin d'imagination, petits et grands apprendront à créer jouets buissonniers et instruments en puisant dans les trésors que la nature met à notre portée. Un moment riche en créativité... et musique verte !

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite. À partir de 4 ans.

Jeudi 20 août à 10h

Adultes et enfants de plus de 12 ans : 4 €

enfants de 4 à 12 ans : 2 €

Réservation obligatoire



L'essentiel du conseil communautaire

16/12/2025

Salle des fêtes - Pageas

Les élus du conseil communautaire ont adopté à l'unanimité l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour.

La séance débute par l'approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 25 novembre 2025.

FINANCES

Avec un retour à l'équilibre du budget annexe « SPANC », les frais de personnel administratif venant en appui au service payés sur d'autres budgets vont pouvoir être remboursés aux budgets correspondants dès l'exercice 2025. Pour cela une décision modificative est nécessaire.

Deux autres décisions modificatives sont adoptées afin de transférer l'emprunt contracté pour l'acquisition des terrains de la future zones d'activités de Betour (Janailhac) du budget principal vers le budget annexe Zone d'activités de Betour. Le conseil a également autorisé une demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2026 afin de réaliser l'aménagement de la zone.

Une convention relative à un fonds de concours est établie entre la Communauté de communes et la commune de Saint-Priest-Ligoure pour les travaux que la Commune a engagés sur un ensemble immobilier comprenant Le comptoir et la future médiathèque intercommunale. La Communauté de communes participera à hauteur de 31 498,95 € maximum.

RESSOURCES HUMAINES

À la suite de différentes évolutions de carrière et des mouvements en 2025, le tableau des effectifs et l'organigramme de la collectivité sont mis à jour.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis l'annualisation de la redevance des contrôles périodiques instaurée en 2024, le budget du SPANC a retrouvé un équilibre ce qui permet une révision à la baisse de la grille tarifaire.

TARIFS		2025	2026
Contrôle de bon fonctionnement et entretien		22 € / an	22 € / an
Contrôle du neuf	Conception	130 €	80 €
	Réalisation	130 €	100 €
Contrôle dans le cadre d'une vente immobilière		200 €	190 €
Suivi vente immobilière - Pénalité		470 €	470 €

Le Président précise que cette révision des tarifs a pour objectif de maintenir un équilibre budgétaire du SPANC sans pénaliser les usagers.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Après une présentation des coûts 2026 du SYDED87 montrant que malgré des actions de maîtrise de ces coûts, de nouvelles hausses s'imposent (par exemple + 9% pour le traitement des ordures ménagères du fait de l'augmentation des coûts de ces traitements et de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes-TGAP) le conseil communautaire vote la proposition de reconduction des tarifs 2025 sans augmentation en 2026. Cette décision est possible grâce une maîtrise interne des coûts et

à la mobilisation d'excédents budgétaires antérieurs liés à la bonne gestion du service. Toutefois Christian DESROCHES, vice-président, indique que les années à venir connaîtront des augmentations contraintes et significatives, comme notamment l'augmentation de la TGAP ou les coûts liés au financement du futur « incinérateur » de Limoges.

CHARTRE INTERCOMMUNALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La charte se veut un outil partagé et au service des communes. Elle résulte d'un travail de 2 ans au sein de la commission Transition écologique et énergétique et trouve sa genèse grâce aux retours de plusieurs communes qui souhaitent mieux comprendre les enjeux du développement des énergies renouvelables (ENR) et disposer d'un outil pour discuter avec les développeurs.

Les objectifs de la charte :

- Encourager et maîtriser le développement des ENR, en favorisant des projets adaptés au territoire intercommunal,
- Avoir un cadre territorial partagé,
- Appuyer les Communes dans leurs décisions,
- Permettre une meilleure intégration, avec des projets de qualité,
- Favoriser les retombées économiques locales,
- Mieux se coordonner et faciliter les échanges.

Cette charte doit favoriser les discussions et négociations avec les développeurs pour que les projets d'ENR soient co-construits et qu'ils apportent une vraie plus-value à notre territoire via par exemple le développement de l'autoconsommation collective. C'est pourquoi, des préconisations sont faites par énergie. En plus de la charte, des outils d'analyse adaptés au territoire et à la disposition des communes apporteront une vision plus objective de ces projets. Les communes sont invitées à signer la charte afin de partager cet outil au service du territoire.

MAINTIEN DE LA PRÉSENCE POSTALE

Sur les cinq bureaux de Poste actuels du territoire, le groupe La Poste a annoncé sa volonté d'en fermer trois : Bussière-Galant, Châlus et Flavignac. Les élus déplorent cette volonté de La Poste et souhaitent que la collectivité s'engage pour maintenir la présence postale. C'est pourquoi les élus valident la création de 3 agences postales intercommunales. À Châlus, une Maison des services regroupera France services, l'agence postale intercommunale, l'espace de vie sociale l'Envolée et la maison du Département. Dans chacune des deux autres communes, 1 agent assurera une présence postale de 12 h par semaine et une permanence « avancée » France Services. Pour rappel, la Communauté de communes gère déjà 3 agences postales mutualisées avec des médiathèques. Ce projet est prévu pour l'été 2027.

AIDES AU TITRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT (PDH)

Dans le cadre du Programme départemental de l'habitat (PDH), la Communauté de communes a accompagné 1 nouveau dossier de rénovation énergétique pour un montant de 500 €.



L'essentiel du conseil communautaire

Salle des fêtes - Bussière-Galant

24/02/2026

L'ensemble des délibérations a été voté à l'unanimité

FINANCES

Adoption des comptes financiers uniques 2025, des affectations de résultat du budget principal et des 6 budgets annexes à l'unanimité.

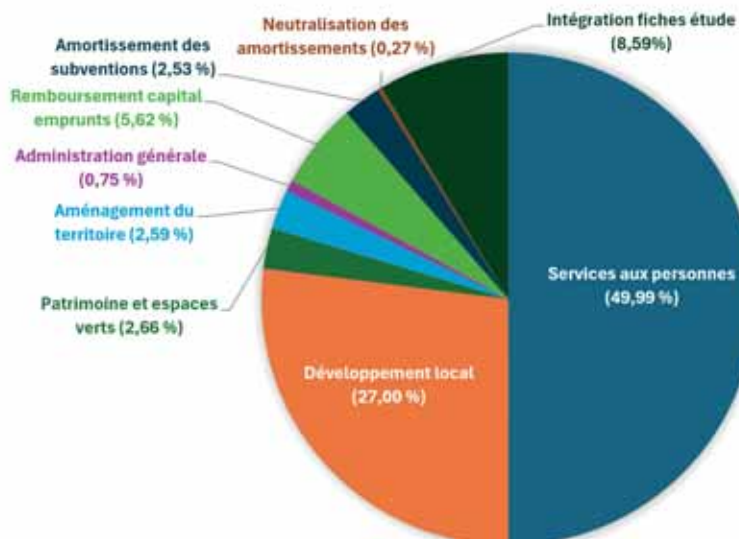
Investissement	Budget principal	Ordures Ménagères	SPANC	Activités commerciales	ZA Flavignac	ZA Les Gannes	ZA Betour
Dépenses	921 866,59	78 042,66	1 840,28	39 414,63	396,00	1 060,15	153 749,99
Recettes	801 511,98	98 037,75	768,77	68 038,86	0,00	0,00	150 000,00
Résultat de l'exercice	-120 354,61	19 995,09	-1 071,51	28 624,86	-396,00	-1 060,15	-3 749,89
Report N-1	147 810,62	40 505,13	33 702,74	-31 501,47	-189 304,40	-454 425,26	0,00
Résultat cumulé à reporter au BP 2025	27 456,01	60 500,22	32 631,23	-2 877,24	-189 700,40	-455 485,41	-3 749,89
Besoin financement	206 976,99 €	0,00 €	0,00 €	2 877,24 €	189 700,40 €	454 425,26 €	3 749,89 €

Fonctionnement	Budget principal	Ordures Ménagères	SPANC	Activités commerciales	ZA Flavignac	ZA Les Gannes	ZA Betour
Dépenses	4 963 744,02	1 531 336,63	103 995,57	58 415,46	396,00	1 060,15	142 914,78
Recettes	5 200 736,12	1 609 792,61	129 333,64	57 793,20	396,00	1 060,15	142 914,78
Résultat de l'exercice	236 992,10	78 455,98	25 338,07	-622,26	0,00	0,00	0,00
Report N-1	1 049 731,97	236 036,03	9 868,51	-6 493,51	2 565,89	86 726,23	0,00
Résultat cumulé	1 286 724,07	314 492,01	35 206,58	-7 115,77	2 565,89	86 726,23	0,00
Résultat cumulé à reporter au BP 2025	1 079 744,08	239 492,01	35 206,58	-7 115,77	2 565,89	86 726,23	0,00

Le Président, Emmanuel Dexet, se félicite que la gestion rigoureuse de la collectivité lui permettant depuis 2 ans de reconstituer son excédent budgétaire et ainsi ouvre des perspectives d'investissement. Avec une dette en dessous de la moyenne des EPCI du département, la Communauté de communes aborde sereinement les projets structurants à venir avec la possibilité d'investissement ambitieux.

Les budgets primitifs pour 2026 sont adoptés à l'unanimité

Budgets primitifs	Investissement	Fonctionnement
Principal	1 982 811,50 €	6 139 455,52 €
« Ordures ménagères »	395 500,22 €	1 810 548,01 €
« SPANC »	34 231,23 €	150 206,58 €
« Activités commerciales »	49 975,00 €	65 455,77 €
« ZA Flavignac »	689 700,40 €	523 065,89 €
« ZA Les Gannes »	944 485,41 €	587 426,23 €
« ZA Betour »	303 779,89 €	554 510,00 €



Focus sur la répartition de l'investissement du budget principal :

Le Président tient à rappeler que la loi de finances 2026 impacte particulièrement les intercommunalités et se traduit, pour notre territoire, par une perte de recettes de près de 100 000 €. C'est dans ce contexte compliqué, mais toujours avec la volonté de maintenir les services à la population, de développer l'attractivité économique et d'améliorer le cadre de vie dans nos bourgs, que les budgets 2026 ont été élaborés.

Fort de la bonne santé financière de la Communauté de communes et de ses résultats 2025, **les taux de fiscalité restent inchangés depuis 2024. La taxe GEMAPI reste également stable en 2026. Les tarifs de collecte des ordures ménagères sont reconduits à l'identique de ceux de 2025, et certains coûts de prestation du SPANC (contrôles neufs et vente) sont même revus à la baisse.**

Les principaux projets d'investissement de 2026 :

- Aménagement de la zone d'activités de Betour à Janailhac : 350 000 €
- Aides aux entreprises et à la réhabilitation des logements (OPAH-RU) dans les centres-bourgs : 310 780 €
- Rénovation du centre social Jean-Jacques Rousseau à Nexon avec développement d'un projet d'autoconsommation collective : 285 127 €
- Création de la voie d'accès à la zone d'activité de Fontanille à Châlus depuis la RN21 (en collaboration avec la commune) : 268 439 €
- Réhabilitation de l'accueil de loisirs de Janailhac (85 000 €) et création d'une salle de pause à la crèche de Saint-Maurice-les-Brousses : 112 000 €
- Acquisition des locaux de La Poste de Châlus et lancement des études de maîtrise d'œuvre en vue de la création de la maison des services : 215 000 €
- Ouverture de la 8^e médiathèque du réseau de lecture intercommunal à Saint-Priest-Ligoure (en collaboration avec la commune) : 75 950 € (hors coût de fonctionnement)
- Poursuite des modifications des PLUi : 17 880 €
- Étude de faisabilité en vue de la création d'un centre de santé intercommunal : 15 744 €

L'essentiel du conseil communautaire du 24/02/2026

Subventions 2026 : soutien renforcé aux actions locales

CIAS

Le centre intercommunal d'action sociale, pilier de l'action sociale de la Communauté de communes (crèches, accueils de loisirs, relais petite enfance, aide à domicile...), bénéficie d'une subvention de **625 000 €** pour poursuivre ses missions essentielles.

Office de tourisme

Avec une subvention reconduite à **210 000 €**, l'office continue de valoriser le territoire auprès des habitants et des professionnels du tourisme.

Associations

Les associations dynamiques du territoire sont de nouveau soutenues, selon les règles consultables sur le site de la Communauté de communes. **Pour 2026, 209 300 € sont attribués :**

- Li en Goure : 6 000 €
- V'la aut'chose : 3 000 €
- Association d'animation Pays de Nexon – Monts de Châlus : 95 000 €
- France Services de Nexon : 47 500 €
- Les Amis des Tuileries (Saint Hilaire les Places) : 17 000 €
- Le Sirque : 20 000 €
- Débroussaillons l'expression : 8 000 €
- Quo fai pas de mau : 3 500 €
- Rock Metal Camp : 3 000 €
- Les Carrioles : 3 000 €
- Patrimoine et Culture (Saint Hilaire les Places) : 300 €

Une enveloppe de **3 000 €** est également dédiée aux tickets culture jeunes, un coup de pouce pour encourager les moins de 25 ans à profiter pleinement de l'offre culturelle intercommunale.

En conclusion

Au total, plus de 15 millions d'euros sont mobilisés pour la politique intercommunale en 2026, toujours en partenariat étroit avec les communes. Une dynamique d'investissement et de solidarité qui continue de faire avancer le territoire.

RESSOURCES HUMAINES

Pour répondre à un accroissement temporaire d'activité du service technique-espaces verts, un poste non permanent est créé afin de recruter une personne pour 7 mois (mars à octobre).

Afin de compenser un départ à la retraite prévu au 1^{er} mai au sein du services « entretien des bâtiments communautaires », le temps de travail d'un agent titulaire sera augmenté pour le passer de 17 heures à 28 heures hebdomadaires.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une aide de 869 € représentant 20% de la dépense éligible est attribuée à l'EURL « Les curiosités de Laéma » pour des travaux d'aménagement suite à la reprise d'un commerce d'habillement à Nexon.

PATRIMOINE ET ESPACES VERTS

Pour faire face à la volonté de la Poste de fermer ses bureaux de Bussière-Galant, Châlus et Flavignac, le conseil communautaire, lors de sa séance du 16 décembre 2025, a décidé de revoir son projet de maison de services à Châlus afin d'y intégrer, en plus de France Services, de la maison du Département, de l'espace de vie sociale de Châlus, une agence postale intercommunale (portée par la communauté de communes). Deux autres agences postales

intercommunales seront également créées à Bussière-Galant et Flavignac permettant ainsi également de disposer d'antennes à la maison de services et notamment à offrir des accueils France services.

Pour mettre en œuvre ce projet, la collectivité va se porter acquéreuse du bâtiment de la Poste de Châlus et ainsi contribuer à maintenir l'attractivité du centre bourg (objectif dans le cadre de « Petites Villes de Demain ») tout en maintenant la présence postale. Le montant de l'acquisition s'élève à 130 000 € hors frais de notaire, conformément à l'estimation des services des domaines.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Le compte rendu de la commission Transition écologique et énergétique du 18 février 2026 est disponible sur l'intranet de la Communauté de communes.

AIDES AU TITRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT (PDH)

La Communauté de communes a accompagné 6 nouveaux dossiers de travaux d'adaptation du logement à l'autonomie de la personne dans le cadre du PDH, pour un total de 2 700 €.

MOTION PORTANT SUR LA LOI DE FINANCES 2026 ET L'ÉVOLUTION DE LA TRAJECTOIRE DE LA TGAP

Alors que la dynamique d'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) devait s'arrêter fin 2025, la Loi de finances 2026 prévoit une nouvelle trajectoire d'augmentation jusqu'en 2030. Cela se traduit par une nouvelle ponction des collectivités (plus de 700 millions d'euros sur la gestion des déchets résiduels), injuste car elle concerne majoritairement des déchets ne pouvant être évités ou ne pouvant être recyclés et des déchets dont le recyclage relève de la responsabilité d'éco-organismes.

Plutôt que de taxer les produits jetables ou de sanctionner les éco-organismes défaillants, comme cela avait été initialement envisagé, le Gouvernement a choisi, sous la pression des lobbys, d'alourdir la fiscalité pesant sur un service public de première nécessité et donc sur les contribuables.

Pour rappel sur 2020 – 2024, la TGAP (incinération et stockage) a représenté pour le SYDED 87 auquel adhère la Communauté de communes et donc pour les habitants de 12 EPCI de Haute-Vienne, 3,3 millions d'euros.

L'ensemble du conseil communautaire exprime, à travers une délibération, sa ferme opposition et sa profonde indignation face à l'explosion des taxes nationales pesant sur le service public de gestion des déchets.

En conclusion de ce dernier conseil communautaire avant les élections municipales, le président Emmanuel Dexet a tenu à remercier les vice-présidents, les conseillers communautaires, les conseillers municipaux et les services intercommunaux. Leur soutien, leur investissement et leur mobilisation ont permis de faire vivre les commissions et les instances de la collectivité et ainsi de faire évoluer les politiques de la collectivité pour permettre d'offrir des services adaptés à la population mais également d'améliorer l'attractivité des 15 communes. La mobilisation de tous a permis de resserrer les liens et la collaboration entre les communes et l'intercommunalité au service des habitants du territoire intercommunal.



L'essentiel du conseil communautaire

16/06/2026

Salle polyvalente - Lavignac

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Administration générale

Le procès-verbal du conseil communautaire du 11 mai 2026 est approuvé en début de séance.

Présentation du bilan d'activité 2025 de l'intercommunalité ([voir sur notre site internet](#))

Le conseil communautaire vote la désignation des membres pour :

- **La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :** les 15 maires des communes
- **La commission d'appel d'offres (CAO) :** Jacques BARRY, Gérard CHAMINADE, Guillaume CHAREIX, Georges DARGENTOLLE Emmanuel DEXET (Suppléants : Hervé BROUSSE, Jean-Christophe CARPE, Bernard DELOMENIE, Philippe DEVARISSIAS, Jean-Bernard DOGNON).
- **La commission de délégation de services publics (CDSP) :** Jean-Christophe CARPE, Gérard CHAMINADE, Georges DARGENTOLLE, Bernard DELOMENIE, Emmanuel DEXET.
- **La commission intercommunale des impôts direct (CIID) :** sur proposition des communes, 17 commissaires titulaires et 16 suppléants ([voir les délibérations sur notre site internet](#)) sont désignés. Cette liste va être transmise à la Direction Départementale des Finances, dont la directrice choisira, par les noms proposés 10 commissaires titulaires et les 10 suppléants, qui composeront les membres de la CIID.
- **Les représentants de la Communauté de communes au sein du PNR Périgord Limousin :** Comité syndical / bureau : Jacques BARRY, Éric FAURE - suppléantes : Élodie CATTOUR, Sandrine LAMARGOT
GEMAPI : Jean-Christophe CARPE, Éric ROULAUD.

Le conseil communautaire se prononce favorablement pour la mise en place **d'un pacte de gouvernance**. Il a pour objectif d'améliorer la gouvernance de la Communauté de communes en renforçant le dialogue et la coordination entre les Communes et l'intercommunalité. Il doit permettre de fixer les principes et modalités d'association des Communes. Un projet sera travaillé en conférence des Maires puis présenté au conseil communautaire. Les communes auront à se prononcer sur ce pacte.

Finance : une admission en non-valeur (dette non recouvrée) de 170 € au budget annexe du SPANC est acceptée.

Dans le cadre d'une règle de prescription quadriennale, le reversement des retenues de garantie au budget principal d'un montant total de + 5 434,36 €, relative à des travaux de la gendarmerie de Châlus en 2007, ont été approuvés.

Ressources humaines :

Collecte des ordures ménagères : un protocole de gestion des absences et imprévus pour le service Prévention et gestion des Déchets est mis en place afin de gérer au mieux les remplacements en cas d'absence d'un agent. Cela permet d'assurer la continuité du service de collecte des déchets.

SPANC : à la suite de l'absence prolongée d'un des techniciens du Service public d'assainissement non collectif, et au regard du re-

tard en matière de contrôle périodique, il est décidé de créer un emploi temporaire d'adjoint technique à temps complet pour une durée d'un an maximum pour venir en renfort à partir du 1er juillet.

Développement économique : le conseil communautaire autorise la vente d'un terrain d'environ 3 000 m² dans la zone d'activité économique Le Clos de Quinsac, à Flavignac, en vue de l'implantation de l'entreprise Les Jardins du Limousin. Il autorise également la vente d'un terrain d'environ 10 000 m², dans la zone d'activité économique Chez Fontanille, à Châlus à l'entreprise BL Pro (cessionnaire en matériel agricole à Châlus).

Bâtiment Aile : dans le cadre de ces délégations, le président a signé avec l'entreprise Les Editions LELA Presse un bail d'un an pour la location d'un des 2 ateliers. .

Tourisme : présentation du bilan d'activité 2025 de la SPL Terres de Limousin.

Habitat : dans le cadre de la politique intercommunale de l'Habitat (l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain - OPAH-RU et ses dispositions complémentaires) adopté en décembre 2024, le conseil communautaire vote l'attribution à la commune de Busnière-Galant d'une aide à la réhabilitation d'un logement communal d'un montant maximal de 20 000 €, correspond au plafond d'aide défini dans le règlement de ce dispositif..

Le Président, en application de ces délégations, a attribué des subventions pour la rénovation de 2 logements (à Nexon et à Saint-Jean-Ligoure) dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat.

Information sur les délégations du Président : au-delà des décisions évoquées ci-dessus, le Président a pris plusieurs arrêtés en matière de régie. Par ailleurs, suite à la réunion de bureau et à l'opposition de certains maires, le Président a renoncé aux pouvoirs de police spéciale en matière d'assainissement non collectifs, de voirie, de collecte des déchets et d'habitat.





tous au jardin

 **RILHAC-LASTOURS**
JARDIN BOURDONNANT DE L'AN MIL À NOS JOURS 

26 JUILLET

18 OCTOBRE

TOUTE LA JOURNÉE : ANIMATIONS, BOUQUETS,
LAND ART, ATELIERS INSECTES POLLINISATEURS...

CONCOURS DE LA MEILLEUR SOUPE*,
UN MONDE SANS ABEILLES ?...

*SUR INSCRIPTION : 05 55 78 67 94